

Flash Info l'influent

Votre syndicat fait son retour au Conseil Provincial du Soutien Scolaire (CPSS) après 18 ans d'absence



Le CPSS a été formé à la suite d'une loi émise par le gouvernement du Québec en 1971 qui obligeait toutes les sections locales d'un même secteur à se regrouper pour négocier provincialement.

Ce sont douze sections locales du soutien scolaire syndiquées au SCFP (Syndicat canadien de la fonction publique) de tous les coins de la province. Nous représentons plus de 10 000 membres.

Sa mission est de négocier la convention collective, de voir à son application et de promouvoir la qualité de vie de ses membres.

Au Syndicat Canadien de la fonction publique (SCFP), le soutien scolaire c'est le CPSS. C'est cette instance qui sera consultée dans tous les cas où il est question de Centre de services scolaire.

Son rôle va plus loin que la négociation et l'application de la convention collective. Le Conseil général (l'ensemble des exécutifs) se réunit au moins 2 fois par année pour discuter des problèmes et préoccupations des personnes qui travaillent dans les Centres de services scolaire. Une fois par deux ans, s'y tient un congrès où sont discutées les grandes problématiques. Le bureau de direction y est élu, et des résolutions sont prises pour faire avancer les revendications des membres.

Clause 8-4.03 : Mesure disciplinaire

Dans le cas où le centre de services décide de convoquer une personne salariée au sujet d'une mesure disciplinaire qui la concerne, cette personne salariée doit recevoir un préavis écrit d'au moins 24 heures, spécifiant l'heure et l'endroit où elle doit se présenter et indiquant le motif de la convocation ainsi que le fait qu'elle a le droit de se faire accompagner d'un représentant syndical. Un exemplaire de ce préavis est également transmis au syndicat dans le même délai.

La remise de main à main d'une mesure disciplinaire à une personne salariée ne constitue pas une convocation au sens des dispositions qui précèdent.



Formation retraite du 27-28 avril 2024

Nous remercions nos partenaires tels que les formateurs du SCFP Québec, Beneva et Retraite Québec (REGGOP) qui sont venus au courant de la fin de semaine.

Nous remercions également nos futurs retraités de leurs présences ainsi qu'à nos organisateurs de l'événement.

****Prochaine formation à l'automne 2024****

Coordonnées pour joindre le secteur approprié pour vos problématiques et questions

- Service de garde : #1994 ou marc-olivier.coutlee@scfp2057.ca
- Adaptation scolaire : #1997 ou alain.lacasse@scfp2057.ca
- Administratif : #1996 ou julie.carrier@scfp2057.ca
- Manuel : #1462 ou alain.trudel@scfp2057.ca
- CNESST / Invalidité : #1996 ou julie.carrier@scfp2057.ca

